



Assemblée générale de l'AJNF 2016

14/05/2016 – Pantin
Compte-Rendu

Présent-e-s : Aurélien, Christophe, Erwan, Alicia, Télémaque, Johan

Présence par skype : Antoine, Kok-Phen, Florent, Adrien, Brendan, Bryan

Procurations : Raphaël L. (représenté par Christophe), Manuel L. (représenté par Aurélien)

Personnes à jour de cotisation : Aurélien, Christophe, Erwan, Alicia, Télémaque, Johan, Antoine, Kok-Phen, Florent, Bryan, Raphaël L., Manuel L., J-C, Quentin, Alexis

Ouverture et validité de l'AG :

Au total, il y a 14 présent-e-s ou représenté-e-s sur 15 membres à jour de cotisation. L'AG est donc valide.

L'AG commence à 11h00 par un tour de table où chaque participant-e se présente brièvement.

Bilan moral :

La disparition soudaine et imprévue du financement tel qu'il était pratiqué jusqu'à 2014, suivi de la difficile et lente mise en place de la commission devant financer les projets de l'AJNF, puis les refus non compris de cette même commission, sans précisions sur les critères d'appréciations de celles-ci, et sans demande de la part de la FFN, ont tué la motivation des membres à organiser des sorties.

En raison du manque d'argent, l'AJNF a dû arrêter momentanément ses activités, ne laissant que le site web en place.

De ce fait, la relation avec la FFN s'est dégradée. Une méfiance s'est installée vis-à-vis de celle-ci.

C'est d'autant plus difficile pour l'AJNF qu'elle s'adresse en grande partie à des étudiants, qui ont en général peu de moyens, et assez peu de temps. Il est ainsi difficile d'obtenir un engagement fort et dans la durée des membres, car ils ne savent souvent pas ce qu'ils vont faire à moyen terme.

L'organisation de l'AG a montré cependant que plusieurs membres étaient motivés, malgré la difficulté financière. Des pistes ont été envisagées, comme une relation plus forte avec les clubs (activités contre hébergement, éventuellement publicité sur le site,...), notamment avec Imaginat, qui est très proche de l'AJNF.

Une grande piste engageante à long terme pour l'AJNF est proposée : essayer de s'orienter vers l'éducation populaire, et au final d'obtenir l'agrément.

Le rapport moral est voté à l'unanimité. Quittance est donné à Aurélien, président 2015

Bilan financier :

En raison de la quasi absence de sorties, le budget 2015 est très resserré. Il est en annexe à ce document.

L'AJNF possède à ce jour 1148€ en caisse.

Le rapport moral est voté à l'unanimité. Quittance est donné à Antoine, trésorier 2015

Constitution du projet 2016

Il doit s'inscrire dans un projet à long terme : L'obtention de l'agrément Jeunesse & Education Populaire (JEP).

Il faut donc définir le projet éducatif. Une commission pourra s'occuper de le faire.

Il a été décidé de créer plusieurs commissions, en fonction des talents de chacun :

- Web
- Trésorerie
- Financement
- JEP
- Communication
- Naturisme et féminisme
- Naturisme et hygiénisme (étude de l'histoire du naturisme)
- Naturisme et écologie

Les commissions non fonctionnelles doivent aider à développer le projet de l'AJNF pour les années à venir.

Décisions techniques

Ces décisions ont toutes été votées à l'unanimité :

- Suppression du paiement par chèque, très complexe à gérer. Nous proposons le virement SEPA et la CB
- Changement d'hébergeur pour le site WEB. La commission web est mandatée pour rechercher un hébergeur moins cher puis faire la migration du site.
- L'âge ne change pas. En revanche, il va être proposés aux licenciés FFN non membre de participer à nos sorties, moyennant un paiement à 100%
- Afin de simplifier les tarifs, l'adhésion sera de 4 € en 2016 et 3 € en 2017. Ainsi, la cotisation plus la licence sera à 20 € pour les deux années.
- Comme l'adhésion reste très modique, voir symbolique, le tarif des sorties sera amené à augmenter afin de rester dans nos frais.

Election du CA

Ont été élus au CA, à l'unanimité :

- Aurélien D.
- Antoine P.
- Christophe J.
- Kok-Phen Y.
- Florent P.
- Adrien G.
- Erwan G.
- Brendan L.
- Télémaque M.
- Alicia R.

- Johan B.

Bureau :

Le CA a constitué son bureau ainsi :

- Présidents : Aurélien, Alicia et Télémaque (les statuts précisant qu'il faut AU MOINS un président, mais n'en limitant pas le nombre)
- Trésorier : Antoine P.
- Secrétaire : Florent P.

Constitution des commissions :

La commission web est constituée de Florent P., webmaster, et de Brendan L., co-webmaster.
La commission trésorerie est constituée du trésorier, Antoine P., et de Christophe J., assistant trésorier (plus particulièrement en charge de l'adaptation du logiciel au nouveau système de la FFN)

Pour les autres commissions, un appel aux volontaires est lancé. En cas d'absence de volontaire, la commission ne sera pas mise en place.

Fin de l'AG à 17h00.